

Le service des femmes dans l'Église

1. La place et l'importance du service des femmes dans l'Église
2. Rechercher un modèle d'excellence
3. Textes bibliques
4. Qualités requises des femmes qui peuvent être inscrites
5. Quelques domaines de service dans l'Église et dans la société

1. La place et l'importance du service des femmes dans l'Église

La Bible nous enseigne que les femmes chrétiennes sont appelées à s'engager activement dans la vie de l'Église locale. Elles font partie du corps du Christ et, en tant que membres de ce corps qui « *s'édifie lui-même dans l'amour* » (Ép 4.16), elles doivent apporter leur contribution à sa croissance. Toute Église a besoin de ceux et celles qui peuvent fortifier les autres croyants et qui contribuent à l'unité de cœur et de pensée dans l'amour (Col 2.2,19). Les femmes jouent un très grand rôle dans ce ministère. La Bible nous donne plusieurs exemples de femmes qui ont contribué de différentes façons au ministère de l'Évangile et qui ont recherché le bien-être de l'Église.

Dans l'Ancien Testament, des veuves et d'autres femmes ont été au service des prophètes et leur ont ouvert leurs maisons (Éli et Élisée, 1 R 17.8-24; 2 R 4.8-36).

Des femmes ont été impliquées dans le ministère terrestre de Jésus-Christ (Marie, Marthe, Marie de Magdala, Jeanne, Suzanne, Lc 8.2-3; Jn 11.2; 12.1-3); plusieurs de ces femmes étaient seules (veuves). À la croix, il y avait des femmes qui servaient le Seigneur (Mt 27.55-56; Mc 15.40-41). Ce sont des femmes qui ont voulu rendre un dernier hommage à la dépouille de Jésus et qui ont eu le privilège d'être les premiers témoins de sa résurrection (Lc 24.1-10; Jn 20.1,11-18).

L'apôtre Paul n'a pas pu accomplir son ministère tout seul. Des femmes lui ont apporté leur aide précieuse. Il semble que plusieurs de ces femmes n'avaient pas de mari et qu'elles pouvaient donc se consacrer à ce travail. Dans ses lettres, Paul en mentionne plusieurs qui travaillaient avec lui au ministère de l'Évangile. Par exemple, Phœbé est venue en aide à beaucoup et à lui-même (Rm 16.1-2). Il mentionne d'autres femmes qui ont travaillé avec lui à l'Évangile : Marie (Rm 16.6); Tryphène, Tryphose et Perside (Rm 16.12); Évodie et Syntyche (Ph 4.2-3). Lydie a offert l'hospitalité à Paul et aux hommes qui voyageaient avec lui (Ac 16.15). Il n'est pas toujours précisé de quelle manière les femmes ont aidé l'apôtre, mais il est évident que leur contribution fut importante et que Paul en a reconnu la valeur.

2. Rechercher un modèle d'excellence

L'Église devrait rechercher un modèle d'excellence pour le ministère des femmes qui servent dans l'Église. Dans l'Église ancienne, des femmes étaient nommées pour servir dans l'Église. Il s'agissait

surtout de veuves âgées qui avaient la responsabilité de servir auprès d'autres femmes, selon les directives de Paul à Tite voulant que les femmes plus âgées enseignent aux plus jeunes femmes.

3. Textes bibliques

a. Actes 6

Il est important que les femmes soient bien intégrées à la vie de l'Église et à la communion des saints. À Jérusalem, certaines veuves étaient négligées dans « *le service quotidien* » (Ac 6.1). Cela peut signifier qu'elles ne recevaient pas les soins appropriés dont elles avaient besoin ou encore qu'elles ne pouvaient pas mettre pleinement leurs dons à contribution étant donné les barrières de langue et de culture qu'elles rencontraient dans l'Église. Dans Actes 2 et Actes 5, nous voyons que l'Église se réunissait au temple tous les jours et qu'on se rendait ensuite dans les maisons des croyants pour un repas. La préparation des réunions et le service des repas demandaient beaucoup de travail. L'expression « *le service quotidien* » incluait tout le travail fait pour favoriser la communion des saints. C'est la raison pour laquelle les Hellénistes se plaignaient. Les veuves hellénistes ne vivaient pas la communion des saints dans leur vie quotidienne et n'étaient pas intégrées à la vie de l'Église.

b. Actes 9

Les talents et les dons des veuves ne devraient jamais être sous-estimés. Leur contribution peut être d'une très grande utilité à l'ensemble de l'Église. Dans la ville de Jaffa, il y avait une veuve du nom de Tabitha, ou Dorcas, qui faisait beaucoup d'œuvres bonnes et d'aumônes. Elle se distinguait parmi les veuves de l'Église de Jaffa et sa mort causa beaucoup de tristesse dans l'Église. Lorsque Pierre est entré dans la ville, « *toutes les veuves s'approchèrent de lui en pleurant et lui montrèrent les tuniques et les manteaux que faisait Dorcas* » (Ac 9.39). On s'attristait de la perte de Tabitha, car sa contribution à la communion des saints était importante. Elle avait aidé d'autres veuves à reconnaître le service qu'elles pouvaient accomplir dans l'Église après le décès de leurs maris.

c. Tite 2.3-5

Des femmes âgées enseignaient des femmes plus jeunes en les encourageant à aimer leurs maris, à être chastes et à bien s'occuper de leur maison. Elles devaient transmettre la sagesse de Dieu à ces jeunes femmes. L'apôtre Paul dit à Tite qu'une femme âgée qui est engagée à vivre pour Jésus-Christ ne devrait pas s'éloigner de la vie de l'Église ni élaborer toutes sortes de plans pour elle-même, mais devrait continuer à employer ses dons pour le bien des plus jeunes femmes de l'Église. Par ses paroles et son exemple, elle doit enseigner aux jeunes femmes ce qui est bon devant le Seigneur, sans orgueil ni mauvaise intention. Toutes les femmes âgées, et pas seulement quelques-unes, devraient pouvoir encourager les femmes plus jeunes « *à aimer leurs maris et leurs enfants, à être sensées, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises chacune à son propre mari, afin que la parole de Dieu ne soit pas calomniée* » (Tt 2.4-5). Les femmes âgées le font par leur exemple d'une vie sainte par égard pour le mariage, la vie familiale et le foyer. Elles peuvent ainsi exercer une influence considérable auprès des jeunes femmes dans l'Église. C'est là le plan de Dieu. Son plan n'est pas que les personnes plus âgées, une fois à la

retraite, fassent la belle vie ou passent la plus grande partie de leur temps loin de l'Église. Même si Paul donnait ici des directives générales, cela s'appliquait également à la tâche particulière de celles qui étaient inscrites sur « *la liste des veuves* ».

d. 1 Timothée 5.9-10

Certaines femmes étaient publiquement mises à part pour servir l'Église. Ces femmes ne devaient pas être inscrites (recrutées) sans posséder des qualités particulières. Elles étaient appelées et mises à part pour accomplir une tâche bien spéciale. Elles venaient en aide à d'autres femmes plus jeunes, de maison en maison, en leur donnant une instruction biblique et en leur montrant des applications pratiques. Elles visitaient les malades, elles aidaient les jeunes femmes qui avaient des enfants, elles ouvraient leurs maisons aux étrangers et aux visiteurs, elles accueillaient les prédicateurs itinérants. Leur responsabilité première était de conseiller les femmes plus jeunes et de prendre soin d'elles dans leurs besoins. Elles devaient également enseigner à exercer l'hospitalité. Puisqu'elles étaient seules et plus âgées, elles étaient disponibles pour accomplir un ministère indispensable qui avait un effet bénéfique considérable sur le bien-être de l'Église.

4. Qualités requises des femmes qui peuvent être inscrites

a. « Qu'une veuve, pour être inscrite sur la liste, n'ait pas moins de soixante ans » (1 Tm 5.9)

Pourquoi soixante ans? Il s'agit d'un point de repère général, et non d'un âge fixe. Dans le monde grec, c'est à cet âge que plusieurs quittaient le marché du travail. Dans l'Empire romain, soixante était considéré comme âgé, car la « passion sexuelle » avait diminué. Ces femmes n'allaient pas vivre sous l'impulsion de leurs désirs sexuels; elles avaient de l'expérience et de la maturité dans la Parole de Dieu et n'allaient probablement pas se remarier. Une femme inscrite sur la liste devait être résolue à rester seule et à se consacrer à l'œuvre du Seigneur (pour une jeune veuve, c'était plus difficile; elle pouvait changer d'idée et pouvait être trop vulnérable). Ces femmes étaient recrutées par les diacres qui s'occupaient du ministère de miséricorde. Les diacres devaient s'assurer que personne dans l'Église ne souffre de pauvreté, de maladie ou de solitude. Ils veillaient à ce que la miséricorde de Jésus-Christ soit démontrée de façon tangible dans la vie de l'Église. Les femmes qui pouvaient être inscrites devaient avoir de la maturité chrétienne, une bonne réputation, un bon caractère, de la compassion pour servir et la volonté de se consacrer sans compromis à ce travail.

b. « Qu'elle ait été la femme d'un seul mari »

Elle devait avoir été entièrement consacrée à l'homme avec qui elle était mariée et avoir vécu une vie chaste et fidèle à son mari.

c. « Qu'elle soit connue comme ayant recherché toute œuvre bonne. »

Celles qui étaient inscrites devaient avoir la réputation de pratiquer des œuvres bonnes. Elles étaient connues pour leurs qualités, leur noblesse et leur excellence. Elles devaient être des femmes

d'excellence, tout comme les anciens et les diacres doivent être sans reproche. Le verset 10 conclut en disant qu'elles devaient rechercher avec application toute œuvre bonne. Elles étaient bonnes et faisaient du bien. Elles devaient être justes et rechercher la gloire de Dieu. Leurs bonnes œuvres démontraient qu'elles étaient des femmes de Dieu, des femmes de foi.

d. « Ayant élevé des enfants »

Cela ne veut pas dire qu'une femme sans enfants ne pouvait pas servir, tout comme il est possible pour un ancien ou un diacre sans enfants de servir. En 1 Corinthiens 7, Paul met en valeur les célibataires qui se consacrent au Seigneur sans avoir les soucis du monde que les enfants et la famille peuvent amener. Mais la norme et le principe général, c'est de rechercher une femme qui a élevé des enfants au service du Seigneur. Elle a éduqué des enfants dans la foi, dans la sainteté et en toute modestie (1 Tm 2.15). Sinon, comment pourra-t-elle enseigner de plus jeunes femmes si elle n'a pas été elle-même fidèle dans sa propre famille? Elle doit être capable d'enseigner des femmes plus jeunes à se soumettre à leur mari (1 Pi 3.6), à aimer leur mari et leurs enfants (Tt 2.3-5).

e. « Exercé l'hospitalité »

Une femme qui pouvait être inscrite sur la liste devait avoir la réputation d'exercer l'hospitalité. Elle devait pouvoir ouvrir sa maison aux invités, qu'ils soient connus ou non. Elle devait être prête à venir en aide à des gens qu'elle ne connaissait pas. À cette époque, cela voulait dire exercer l'hospitalité à des prédicateurs itinérants, à des missionnaires et à d'autres chrétiens. Elle pouvait ainsi leur faire du bien. Les femmes inscrites sur la liste n'étaient pas des femmes hors du commun, mais elles se donnaient au service des autres.

f. « Lavé les pieds des saints »

On lavait les pieds des gens lorsqu'ils entraient chez quelqu'un, car les routes étaient sales et poussiéreuses. Pour qu'une femme soit inscrite sur la liste, elle devait être prête à s'abaisser pour accomplir d'humbles tâches au service des autres. « *Laver les pieds des saints* » est devenu une expression désignant une personne douce et humble de cœur qui est prête à se mettre au service des autres. Elle est prête à servir même si cela lui cause des désagréments. Elle n'est pas remplie d'orgueil.

g. « Secouru les malheureux »

Pour qu'une femme soit inscrite sur la liste, elle devait avoir démontré sa volonté d'aider des gens en difficulté. Les « malheureux » étaient dans le besoin sur le plan physique, mental ou spirituel. Elle venait à leur secours en leur procurant de l'argent ou des repas, en leur prodiguant des conseils, en soignant les malades. Elle devait avoir la réputation de s'occuper des gens dans le besoin plutôt que de s'occuper d'elle-même.

h. « Recherché toute œuvre bonne »

Pour qu'une femme soit inscrite sur la liste, elle devait s'être consacrée à toute œuvre bonne. Elle devait pratiquer activement des œuvres bonnes (comme Dorcas en Ac 9).

Telles sont les qualités que toute femme devrait posséder. Il est à remarquer que rien n'est dit au sujet de l'école qu'elles ont fréquentée ou de leur diplôme, ni de la décoration intérieure de leur maison. La force de leur travail se trouve dans cet esprit humble et aimable au service du Seigneur.

5. Quelques domaines de service dans l'Église et dans la société

- a. Consulter les anciens à ce sujet, demander leurs prières et rechercher leur direction.
- b. Rechercher l'avis de l'Église, écouter les idées et les suggestions des femmes engagées.
- c. Aider et conseiller son mari dans ses responsabilités dans la famille, l'Église et la société.
- d. S'encourager mutuellement à l'édification du corps du Christ.
- e. Développer la communion fraternelle dans l'Église :
 - Accueillir chez soi un groupe d'étude biblique ou de prière.
 - Organiser des activités favorisant la communion (repas communautaires).
- f. Exercer un service qui contribue au bien de l'Église ou au ministère de l'Évangile :
 - S'occuper de l'accompagnement musical durant le culte.
 - Faire un travail administratif permettant au pasteur de se concentrer sur son travail.
 - S'occuper d'un travail de publication et d'administration d'une revue chrétienne.
 - Organiser des levées de fonds pour l'Église, un projet missionnaire ou une œuvre.
 - Participer à l'éducation des enfants dans une école chrétienne.
- g. Accomplir des œuvres de service et d'entraide :
 - Fournir des repas à une famille dans le besoin lors d'une naissance ou une maladie.
 - Visiter et aider des personnes malades ou hospitalisées.
 - Aider des mamans très occupées par leurs charges familiales.
 - Visiter et accompagner des personnes seules.
 - Les plus expérimentées peuvent enseigner les plus jeunes mères (Tite 2).
 - Enseigner à prendre soin du foyer, incluant la nutrition et l'économie familiale.
 - Enseigner à prendre soin des enfants, incluant l'hygiène et la santé.
 - Aider et conseiller des femmes en crise, jeunes délinquantes, jeunes filles enceintes, mères célibataires, enfants ayant des problèmes avec l'autorité.
 - Conseiller des mères dépassées par des problèmes familiaux (avec leurs enfants, désertion du mari, mari alcoolique, problèmes avec la loi).
 - Enseigner la Bible aux enfants, lire avec eux, les conseiller.
 - Recueillir et distribuer de la nourriture ou des vêtements aux pauvres.
 - Participer à un comité d'entraide qui coordonne ces services avec les diacres.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).

Quelques éléments ont également été tirés du livre de Gerard Berghoef et Lester De Koster, *The Deacons Handbook. A Manuel of Stewardship*. Christian's Librairy Press, Grand Rapids, Michigan, 1980, p. 93-96.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))